



COMMUNIQUE DE PRESSE du 2 février 2023

Contrat de coopération territoriale : un partenariat d'avenir entre la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon nord et Bordeaux Métropole

M. Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole et Mme Nathalie Le Yondre, présidente du Bureau des Maires de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord ont procédé à la signature du CoNECT (Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopération Territoriale).

Le président Alain Anziani, dans le cadre de la politique de coopérations territoriales portée par Bordeaux Métropole, s'était rendu au Teich en décembre 2021 afin d'y rencontrer les représentants des trois agglomérations du Pays Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre (COBAN, COBAS, Communauté de Communes du Val de L'Eyre). Conscients de l'importance des bassins de vie sur lesquels évoluent les habitants de la COBAN et des interconnexions quotidiennes entre le Nord Bassin et la métropole bordelaise, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et une volonté commune de collaboration active que N. Le Yondre et l'ensemble des maires du Nord Bassin ont souhaité mettre en place ce contrat de coopération territoriale.

Le travail engagé depuis plusieurs mois entre ces deux intercommunalités interdépendantes et complémentaires permet aujourd'hui d'établir un « Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopération Territoriale » ambitieux sur la période 2022-2026. Les deux territoires proposent de renforcer leurs liens autour de trois thématiques spécifiques : la mobilité et l'accessibilité des populations, le développement économique, touristique, durable et solidaire et la transition écologique et énergétique.

Mobilités et accessibilités des populations

Plus de 8 400 personnes rejoignent quotidiennement la métropole et 2 000 vont vers la COBAN. La ligne de RER Métropolitain Arcachon – Bordeaux – Libourne a d'ores-et-déjà bénéficié d'une augmentation du nombre de passage de trains et l'agglomération du Nord Bassin finalise actuellement son plan de mobilité simplifié dont l'enjeu principal sera la création d'un réseau de transport urbain qui devra être opérationnel au 1er septembre 2024. Les ambitions communes sont de développer et d'interconnecter les offres de transports (meilleur cadencement et fréquence du RER métropolitain, développement des pôles d'échanges multimodaux pour renforcer l'attractivité du RER, études en 2023 pour une création d'une nouvelle ligne de car express entre la COBAN et la métropole, promotion du covoiturage et des mobilités douces), de renforcer le dialogue et la coordination entre les deux territoires (partage d'expérience pour l'élaboration du Plan de Mobilité de la COBAN, la métropole associera la COBAN aux réflexions sur la gouvernance des mobilités).

Développement économique, touristique, durable et solidaire

Dans un environnement majoritairement constitué de pins, la filière Bois-Forêt est un acteur incontournable du développement économique du territoire. C'est pourquoi la métropole et la COBAN souhaitent collaborer afin de développer un pôle bois et matériaux biosourcés en l'intégrant à l'écosystème métropolitain. Autre axe de travail en lien avec Bordeaux Technowest, le soutien à une offre de tiers-lieux sur le territoire de la COBAN. Le Bassin d'Arcachon est un site très attractif

en terme touristique. La COBAN et la métropole s'engagent à créer des itinérances pédestres et cyclables entre les deux territoires, à proposer des offres touristiques durables tout le long de l'année en renforçant les liens avec l'office de tourisme « Cœur du Bassin », à imaginer des solutions innovantes autour du logement ponctuel et mobile pour les saisonniers. Enfin, les deux collectivités vont échanger dans le cadre de la mise en œuvre de la politique alimentaire de la métropole.

Transition écologique et énergétique

L'ambition est d'associer la COBAN à la mise en place de la ZFE (zone à faible émission) sur la métropole au plus tard au 1er janvier 2025 et des mesures d'accompagnement notamment pour les habitants et professionnels du Bassin qui viennent sur l'agglomération bordelaise. Les EPCI / Syndicats girondins et Bordeaux Métropole poursuivent leur travail sur les volets prévention, harmonisation des tarifs et gouvernance partagée du traitement des déchets à l'échelle du département. L'ambition, avec la COBAN est de tendre vers une meilleure répartition des charges. Les deux intercommunalités ont d'ores-et-déjà mis en place des actions pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 pour la métropole et visant à faire du Nord Bassin un territoire à énergie positive en 2030. Partage d'expérience et collaboration active sont prévus en faveur de la réduction des consommations d'énergies et de développement des énergies renouvelables. Par ailleurs, la métropole s'engage à mieux informer ses habitants via ses relais de communication sur la fréquentation du littoral et les risques liés (incendies, noyades, circulation, lutte contre les déchets sauvages...).

La Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord

Ce territoire attractif situé entre l'océan et la forêt, tout en étant proche de la métropole bordelaise et de ses pôles d'activités, est composé de 8 communes (Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime et Mios) pour près de 71 000 habitants. Il bénéficie de nombreux espaces naturels remarquables et d'un tissu économique riche de 7 600 entreprises et 18 230 emplois repartis autour des filières forêt-bois, économie de la mer et nautisme, tourisme durable et construction.

La démarche de coopération territoriale

Depuis le début de son mandat, A. Anziani est allé à la rencontre des élus de l'Entre-deux-Mers, du Médoc, de Haute Gironde, du Sud Gironde, du Libournais, du Bassin d'Arcachon et des territoires de la couronne métropolitaine. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de la métropole de privilégier une coopération territoriale en direction des territoires de proximité avec lesquels les interdépendances sont les plus fortes et de travailler sur des sujets structurants commun au service des habitants : mobilités, développement économique durable et solidaire, alimentation durable et de qualité, valorisation des ressources locales et transition écologique. La signature avec la COBAN est la 4ème signature après celles avec la CALI Libourne et les Communauté de Communes de Montesquieu et Communauté de Communes du Sud Gironde.

Contacts presse :

Bordeaux Métropole
Virginie Bougant – 06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr
Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80
b.javot@bordeaux-metropole.fr

Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon nord
Anne-Sophie Moulinier - Directrice de la communication
05 57 76 21 71 - 06 21 05 50 68
annesophiemoulinier@coban-atlantique.fr